



Compte-rendu de la journée d'échanges et de formation à destination des membres du Collectif Romeurope Ile-de-France du 11 juin 2016

« ACCOMPAGNER VERS ET DANS L'EMPLOI LES HABITANT-E-S DES BIDONVILLES ET SQUATS »

Introduction par Manon Fillonneau, déléguée générale du CNDH Romeurope

Cette journée s'inscrit dans un cycle de 3 journées de formation réservées aux bénévoles et militant.e.s de Romeurope IDF. La première journée, en décembre 2015 était dédiée à la question de la mobilisation et de la méthode du Community Organizing. Pour cette session, nous avons choisi de nous pencher sur la question de l'insertion professionnelle, question que nous maîtrisons mal aujourd'hui car nous ne connaissons pas bien ce paysage institutionnel mais qui est très importante pour les habitant.e.s des bidonvilles. La journée abordera plusieurs thématiques, allant de l'accompagnement vers l'emploi, au repérage des structures d'insertion en passant par l'auto-entrepreneuriat et la question de l'accès à la langue.

Nous avons commencé par un tour de table des participant.e.s présentant leurs actions et expériences dans l'accompagnement vers l'emploi et les attentes vis-à-vis de la formation.

Table des matières cliquable

.....	1
I. L'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes vivant en bidonvilles, en squats et en hôtels sociaux.....	2
• « L'accompagnement vers l'emploi des personnes vivant en bidonvilles, en squats et en hôtels sociaux » – Association ACINA - Laura Mocanu.....	2
• L'action de Rom Réussite – Liliana Hristache.....	4
II. Repérer les structures de l'insertion par l'activité économique – Chantiers Ecole Ile-de-France – Maria Gabriela SAENZ.....	6
III. Les récupérateurs – vendeurs biffinEs : de l'exercice informel des métiers de la biffe à l'inclusion professionnelle et sociale des récupérateurs et recycleurs ? – AMELIOR – Clarissa FIGUEIRA.....	11
IV. L'accès à l'emploi au prisme de l'accès à la langue.....	15
• Quelle offre de formation linguistique en Ile-de-France ? Manon et Clotilde, CNDH Romeurope.....	15
• L'accès à l'emploi pour les jeunes et à la langue – expérience du Secours Catholique dans l'Essonne – Jean-François Guérin.....	19

I. L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI DES PERSONNES VIVANT EN BIDONVILLES, EN SQUATS ET EN HOTELS SOCIAUX

- « L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES PERSONNES VIVANT EN BIDONVILLES, EN SQUATS ET EN HOTELS SOCIAUX » – ASSOCIATION ACINA - LAURA MOCANU

Présentation de son parcours personnel:

Laura est roumaine et vit en France depuis 5 ans. Après des études internationales en Roumanie, elle a fait quelques années sur des montages et gestions de projets en France et c'est à cette occasion qu'elle a découvert les bidonvilles. Elle a fait du bénévolat à Lille puis, est arrivée à Paris en faisant un stage au Secours Catholique au pôle Europe. Elle a rencontré Sarah avec qui elle a travaillé autour de projets européens. Puis elle a été médiatrice sanitaire à l'ASAV dans le Val d'Oise et a décidé de créer l'association ACINA avec Sarah. L'association cible un public élargi avec une expérience avec les habitant.e.s des bidonvilles.

1. L'accompagnement socio-professionnel

L'accompagnement social est indissociable de l'accompagnement professionnel surtout lorsqu'on est face à un public précaire.

Les revenus sont le critère majeur quand on recherche un logement. Il est difficile d'avoir une insertion pérenne, durable quand on n'a pas de revenu. L'emploi est donc un enjeu majeur. De manière paradoxale, on sait que beaucoup de personnes travaillent, il faut trouver les méthodes pour légaliser ce travail, valoriser les compétences.

Il ne faut pas oublier aussi que si la plupart des migrant.e.s sont parti.e.s pour des raisons diverses et notamment pour les discriminations, c'est surtout le facteur économique qui les pousse à partir.

- *Accompagnement social et emploi*

Les démarches administratives sont difficiles en France et les travailleurs sociaux ont une vision plus globale des politiques sociales. Il n'y a pas seulement les assistant.e.s sociaux/les de secteur, il y a également des travailleurs sociaux dans des associations, des centres sociaux de proximité etc. L'avantage à travailler avec des travailleurs sociaux est qu'ils ont une meilleure connaissance des institutions et qu'ils peuvent donner des repères, faire des évaluations sociales de la famille avec parfois plus de recul que nous, militant.e.s et bénévoles. Il est primordial de solliciter les travailleurs sociaux pour qu'on puisse aller vers le droit commun.

Il faut également être stratégique et aller dans les CCAS les plus ouverts. C'est comme cela qu'ACINA a pu ouvrir une permanence pour les accompagnements sociaux et professionnels au CCAS de Cergy.

→ *Remarque* : Une difficulté rencontrée dans l'accompagnement vers des travailleurs sociaux est **le problème de la langue** car les accompagnants sont rarement roumanophones.

Réponse de Laura : si elle est roumanophone, elle n'accompagne pas systématiquement les personnes pour la langue – on peut toujours essayer de demander un interprète.

→ *Remarque* : On rencontre 3 problèmes principaux sur le terrain :

- l'absence d'assistant.e.s sociaux/les dans les bidonvilles, ils ne s'y déplacent pas.
- la nécessité d'avoir une élection de domicile dans le département si on veut être suivi (le 93 est pris en exemple)
- les assistant.e.s sociaux/les (AS) qui se mobilisent lâchent rapidement le suivi des familles. Leur travail est d'aller vers l'autonomisation des personnes. Cependant les familles sont très demandeuses et vont beaucoup solliciter les AS. Cela va créer une sorte de conflit entre AS et familles suivies : les AS vont avoir l'impression de faire de l'assistantat, ce qui est contraire à ce qu'elles et ils veulent faire de manière « éthique ». De l'autre côté, si l'AS arrête de faire les démarches (pensant autonomiser la famille), la famille va avoir l'impression que cette dernière est incompetent.e et vont vouloir arrêter de le/la voir.

La **domiciliation** est un réel problème rencontré par tout le monde. Comment le contourner ? Le CCAS de Villiers ne domiciliait pas. On a demandé à rencontrer le maire ou la directrice du CCAS pour présenter la démarche d'accompagnement et la nécessiter d'avoir accès aux droits. Avec beaucoup d'instance en argumentant sur le projet associatif, on a pu le faire.

N.B : des [décrets](#) ont été publiés fin mai sur l'élection de domicile et une circulaire explicitant ces décrets devrait sortir d'ici fin juin. Parmi les changements à venir, [un formulaire de demande d'élection de domicile a été créé](#). Les organismes domiciliaires, CCAS, devront répondre dans un délai de deux mois. Il permettra donc aux personnes d'avoir une preuve de leur demande et du refus de domiciliation. On pourra éviter les refus guichets et attaquer les CCAS quand ils prétendent de manière abusive que le lien avec la commune n'est pas établi.

→ *Remarque* : Pour les familles à l'hôtel qui sont extra-territorialisées, autrement dit, hébergés dans un autre département, la Croix-Rouge dispose de travailleurs sociaux censés assurer un suivi. Des familles suivies à la suite de l'expulsion du Petit Clamart (92) ont « bénéficié » de ce suivi. Le suivi est arbitraire en fonction des travailleurs sociaux. Une AS a largement aidé les personnes puis, est partie. Quant aux autres, ils sont absents. C'est une bénévoles qui s'occupe des renouvellements d'hôtel. Par conséquent, les démarches n'avancent pas.

→ *Remarque* : En Seine Saint Denis, a priori pour les personnes à l'hôtel, ils ne procèdent pas à un enregistrement avant un an d'hébergement. Par conséquent les personnes ne seront pas suivies.

L'intervenante rappelle que les travailleurs sociaux sont aussi pris dans des logiques institutionnelles complexes, avec des files actives impressionnantes et ils ne peuvent pas souvent faire leur travail.

- *La stabilité facilitatrice pour trouver un emploi ?*

→ Une participante prend l'exemple d'une famille qui alternait entre la vie en squat ou le 115. Dans ses expériences d'accompagnement vers l'emploi, elle note la différence entre des personnes à l'hôtel depuis au moins 4 ou 5 mois – qui ont un renouvellement fréquent et la situation d'une ou plusieurs personnes qui certes, a un abri mais est sous menace d'expulsion que ce soit dans 1 ou 8 mois. **Sous la menace d'expulsion, la personne ne peut pas se projeter.** Malgré les conditions de vie difficiles à l'hôtel, ce dernier peut être un facteur de stabilisation pour la situation d'une famille.

Question : Comment trouver des patrons qui veuillent bien embaucher ?

→ *Réponse* : Acina a lancé une démarche pour chercher des partenaires « emploi » et en parallèle elles postulaient sur internet. Laura a accompagné la personne à

l'entretien. La personne qu'elle accompagnait ne parlait pas du tout français mais finalement il a été embauché et aujourd'hui, il est en contrat de professionnalisation.

Les secteurs les plus porteurs restent : la production, le ménage, la propreté.

→ *Commentaire* : 3 personnes qui vivaient sur le bidonville à Porte de Clignancourt ont eu des emplois en mendiant avec des patrons qui passaient dans la rue. Un patron a embauché par la suite 3 personnes dans le bâtiment. Par contre on voit aussi d'autres patrons qui embauchent sans contrat.

2. La situation d'urgence

La personne en bidonville, elle a une baraque, une certaine stabilité. Cependant, on a tendance à presser les démarches. Il est important pour nous de bien analyser la situation et voir s'il s'agit toujours d'une réelle urgence et ne pas toujours céder à la panique.

→ *Remarques* :

Il est important de **distinguer urgence et impatience**. Il y a une impatience dans la longueur administrative et le quotidien.

Le bidonville est souvent synonyme d'urgence mais par exemple à Clamart ils étaient mieux pour des tas de raison en bidonville qu'aujourd'hui, ballotés dans les hôtels... La difficulté est bien plus grande.

3. Sur la question de la place et de l'autonomie des personnes accompagnées dans les démarches

A Acina, nous encourageons les personnes à écrire un tout petit peu, ne serait-ce que le nom, prénom et dates de naissance car c'est déjà **une implication dans une première démarche d'autonomisation et de responsabilisation**.

→ *Remarques* :

L'accompagnement continue lorsqu'une personne obtient un emploi, un nouveau monde de droits et également de devoirs s'ouvre et les personnes ont besoin d'être renseignées.

Pour le remplissage de dossiers électroniques les bus internet peuvent être une solution ou via les téléphones portables. Cela pourrait être facilitateur, quand il y a une démarche pédagogique.

• L'ACTION DE ROM REUSSITE – LILIANA HRISTACHE

Parcours personnel : Liliana a été médiatrice de l'ASET 93. Ce travail de médiation lui a permis de nombreuses découvertes et a révélé son envie de travailler avec les personnes de sa communauté.

Elle a beaucoup été sur la question de la scolarisation dans le cadre de son travail mais en parallèle, elle ne voyait aucune évolution dans la situation globale des familles. Certaines étaient très assidues, envoyaient leurs enfants mais les parents ne voyaient aucune amélioration de leur situation. De là, Liliana a voulu aider les familles plus globalement. Finalement, pour elle aussi, en regardant son parcours, tout a également commencé par l'accompagnement de sa fille à l'école.

Elle a eu envie de faire le même travail avec les familles, que l'enfant voit en rentrant de l'école que ses parents rentrent du travail, comme dans une famille normale.

1. Rom Réussite et la Mous de Montreuil

Face à ce constat, elle a monté une association avec son mari, Rom Réussite à Montreuil. Ils ont travaillé sur le projet Mous de 2007 à 2014 et elle était médiatrice sociale sur le site (117 familles ont été hébergées et ont du travail). Les femmes ne font plus la mendicité. Grâce à ce projet et à une volonté politique forte, c'est un vrai succès pour les familles.

Pour les montreuillois.e.s, ce projet était compliqué à accepter. Dominique Voynet, alors maire de Montreuil, recevait beaucoup de courriers de menaces. Il y a eu beaucoup de réunions avec les voisins, plusieurs quartiers de la ville. Elle leur donnait des preuves pour dire que leurs impôts ne payaient pas les « caravanes des Roms ».

Le travail était très long, mais les dossiers de DALO ont tous été finalisés avant la fin du projet, toutes les familles ont été relogées. C'est une réussite. Ils gardent un lien important avec les personnes de la Mous, et tout se passe bien avec les voisin.e.s qui sont de toutes les origines. On disait qu'ils allaient « se sentir enfermé.e.s » dans les logements sociaux, qu'ils n'allaient pas réussir à vivre sans leur communauté. C'était faux.

2. L'action de Rom Réussite aujourd'hui

- **17 familles de Montreuil sont accompagnées** depuis février 2014 avec des Roms intégré.e.s qui sont sorti.e.s du dispositif Mous. Ces familles font de la traduction au CCAS, à la Sécurité sociale, à Pole Emploi. C'est parfois difficile d'actualiser sur Pôle emploi avec les soucis de domiciliation. Il y a des radiations car des personnes ne répondent pas aux courriers. Il faut ensuite attendre 2 mois.
- On commence à monter des **dossiers d'inscription sur les listes électorales** pour 2020. Il y a déjà 35 dossiers faits. C'est un moyen de mettre la pression sur la mairie. Avec cette stratégie, on pourra convaincre le maire.
- Nous essayons de **lancer un projet d'insertion avec les 17 familles** du squat que nous suivons, sans succès pour le moment. Une procédure d'expulsion est en cours mais nous avons gagné, nous avons prouvé au juge que les familles sont en cours d'intégration et ne sont pas là pour faire des soucis. Le maire a pris un arrêté municipal d'évacuation sous 48h. On a rendu publique l'information et lancé une pétition, fait un peu de bruit et pour l'instant, il n'y a pas d'expulsion.
- Les fruits de l'accompagnement aujourd'hui : **7 enfants sont scolarisés**. Une **famille qui a trouvé du travail**, CDI dans une entreprise de construction, avec des difficultés pour convaincre l'employeur. Des demandes de logement pour tous sont en cours.

Avec de la bonne volonté, une grande envie... c'est possible. Même si c'est difficile, même si on est bénévole !

- **Sur l'insertion professionnelle et les liens avec Pôle Emploi** : toutes les familles n'ont pas encore trouvé du travail. Mais il y a un travail en partenariat avec Pôle Emploi qui donne la liste des employeurs. Le problème c'est la barrière de la langue. Sinon il y a des femmes qui travaillent avec les régies de quartier. Des formations de CAP en mécanique, en informatique pour un jeune garçon qui a un diplôme maintenant. Il a trouvé un travail tout de suite, il est très bien payé.
- **Sur les cours de français** : des inscriptions ont été faites mais les personnes vont et viennent. L'association a besoin d'un soutien bénévole de formation sur la langue française, le soir. On les encourage à venir mais il y a une situation de précarité, et les

personnes parfois ne gagnent rien de la journée, ils font de la récupération de vêtements qu'ils vendent aux puces de Montreuil. On gagne mieux avec la ferraille.

→ *Question* : Comment faire changer les mentalités pour que des personnes passent au travail formel, qu'elles s'éloignent de pratiques informelles telles que la prostitution, la mendicité, la ferraille ?

Réponse : il faut faire en sorte qu'ils aient des ressources, pour qu'ils puissent arrêter leurs activités. La question est alors comment avoir des ressources ? Au moment de la Mous, on s'est questionnés sur les allocations familiales, le RSA....Le préfet a fini par octroyer des cartes de séjour qui ont ouvert les aides de la CAF et d'autres droits. Petit à petit, les familles ont diminué la mendicité. Elles se sont montrées aussi plus disponibles pour venir aux rendez-vous.

Pour eux la mendicité c'était normal. Mais aujourd'hui quand on demande aux enfants, ils ont honte. L'école leur a fait connaître une autre norme, au village d'insertion, tout le monde faisait de la mendicité donc c'était normal. A l'école, la mixité a induit un regard des autres, ils ont appris à être respectés.

Un des problèmes majeur est l'information sur les droits. Par exemple celui de s'inscrire sur les listes électorales ! Ce droit de vote est très important. Cette nécessité d'information sur les droits est valable pour tous les droits.

Exemple : une personne a été arrêtée à Bobigny car il ramassait des habits dans la rue. La police lui demande ses papiers. Et le monsieur a montré sa carte électorale. La police a tout de suite changé d'attitude et l'ont laissé partir.

II. REPERER LES STRUCTURES DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE – CHANTIERS ECOLE ILE-DE-FRANCE – MARIA GABRIELA SAENZ

4 objectifs pour cette intervention :

- approcher le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE)
- visualiser un parcours d'insertion
- identifier des potentiels interlocuteurs
- poser toutes vos questions

1. Qu'est-ce que le réseau Chantiers Ecole ?

C'est un réseau national, composé de 700 adhérents et de 18 réseaux régionaux sur l'ensemble du territoire créé en 2001

Le Chantier Ecole en Ile-de-France est composé de 91 adhérents. Ses actions :

- Animation et représentation des membres auprès des institutions
- Aide au montage de projets de chantiers
- Réalisation d'un recueil de données
- Mise en œuvre de la formation ETAIE (encadrant technique d'activité et d'insertion par l'économique)
- Diffusion d'outils et d'informations

Les ateliers et chantiers d'insertion sont portés par des structures qui portent des activités de formation. Ce sont des dispositifs d'Etat mais il existe plusieurs types de financement.

L'objectif des Chantiers Formation (appelés Chantiers Ecole en Ile-de-France) est de mettre des personnes en situation de travail, avec une indemnité. Ils ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle. L'idée est de les amener vers le travail, et vers une progression globale.

Il existe une Charte pédagogique : l'individu doit être au centre du processus vers la direction qu'elle souhaitera prendre.

2. Qu'est-ce que l'insertion par l'activité économique (IAE) ?

4 critères :

- l'objet de la structure est spécifiquement lié à l'insertion sociale et professionnelle
- le public est identifié comme rencontrant des difficultés particulières
- l'exercice de l'activité doit être rémunéré dans le cadre d'un contrat de travail et dans une durée limitée. On est dans un SAS vers l'emploi
- mise en place d'un accompagnement social et professionnel spécifiques

Lectures conseillées sur l'IAE :

- Alternatives économiques n°44 sur l'IAE
- ASH : L'insertion par l'activité économique, juin 2015

- Historique rapide :

L'IAE est née dans les années 70 pour répondre au chômage de masse. L'idée était d'en faire quelque chose de temporaire, mais cela s'est institutionnalisé notamment par le biais de plusieurs lois dont la dernière date de juillet 2014*.

L'idée principale est que le travail est le facteur pour s'intégrer plus largement. L'idée d'arriver à l'obtention d'un travail classique est devenu la norme.

*[Pour voir les évolutions législatives en détail, voir la diapositive 8 du power point.](#)

- Les structures d'insertion par l'activité économique :

→ *Mise à disposition de personnes* :

- pour les plus éloignés de l'emploi : associations intermédiaires (auprès de particuliers, d'associations, de bailleurs et de collectivités)... Idée est d'acquérir une autonomie et une polyvalence. Beaucoup de postes dans le nettoyage, les petits travaux.
- pour les plus autonomes : entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) : mise à disposition dans le cadre du travail temporaire.

→ *Production et vente de biens et services*

- pour les plus éloignés de l'emploi : Ateliers et Chantiers d'insertion. Secteurs classiques : espaces verts ou bâtiment. Acquérir un premier niveau des normes du travail qu'elles soient sociales (comportements attendus en entreprise, arriver à l'heure, respecter les consignes) ou professionnelles. De par leur modèle économique, ils sont dans un secteur non marchand. Répondent à des besoins non satisfaits sur le territoire.
- pour les plus autonomes : entreprises d'insertion. Elles sont plus dépendantes de leur chiffre d'affaires et exigent un rythme de travail élevé.

Il y a des possibilités de parcours d'insertion entre ces différentes structures.

Des structures particulières qui sont **les régies de quartier** (structure très locale, rôle important de lien social : lien entre bailleur, commune et associations d'habitants). Ils sont

susceptibles de porter des entreprises d'insertion (EI) et des Ateliers Chantiers d'insertion (ACI). Pour être régie de quartier, il faut un label de régie de quartier.

Il y a aussi **les structures sociales et les orienteurs**, qui sont parfois nécessaires.

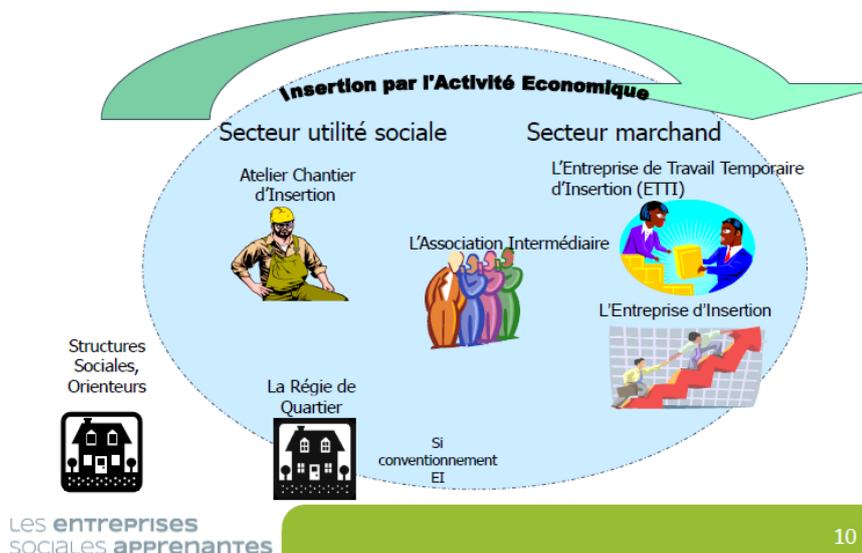
→ *Exemple à Montreuil* : la régie de quartier n'accepte pas les personnes qui ne parlent pas le français, alors qu'elles peuvent travailler et apprendre le français sur le terrain. Des gens qui ont besoin d'apprendre le français par l'oral.

Réponse : toutes les régies de quartier ne portent pas de structure d'insertion mais à Montreuil c'est le cas. Tout dépend du projet du chantier et de la structure d'insertion. Ce n'est pas parce que c'est un dispositif d'Etat que le fonctionnement est toujours le même. Ce sont souvent des initiatives citoyennes ou associatives, qui demandent ensuite une convention à l'Etat. Donc chaque chantier est différent. Par exemple, il y a un chantier dédié aux femmes en situation d'illettrisme dans le 77 (c'est un chantier de remobilisation, sans vocation commerciale). C'est un chantier de production textile. A partir de cette production, ils font des petites ventes. Cela permet de valoriser leur travail. D'autres chantiers ont pour objectif d'amener vers une qualification ou une pré-qualification (amener à obtenir un CAP Petite Enfance par exemple). Dans d'autres chantiers, il peut y avoir des entrées et sorties permanentes sans la notion de « parcours de formation ».

→ *Exemple à Lille* : les entreprises d'insertion ont de plus en plus de contraintes et sont forcés à recruter des personnes qui parlent le français car ils ont un objectif de chiffre d'affaires.

Réponse : une réflexion est menée depuis plusieurs années sur les orientations données aux structures d'insertion de façon à les évaluer et conditionner certaines parties des financements d'Etat aux résultats en termes de retours vers l'emploi... Pour les structures d'insertion, l'idée n'est pas de prendre les personnes les plus proches de l'emploi pour qu'elles sortent le plus vite possible vers l'emploi !

→ *Question sur le dispositif « Premières heures »* : c'est un dispositif sur la Ville de Paris, ce sont des contrats très courts de quelques heures à des personnes en situation d'errance qui ne peuvent pas travailler trop d'heures. Cela se veut comme une première marche. Mais ce sont des situations précaires, des contrats très bas. On rajoute de la précarité à la précarité.



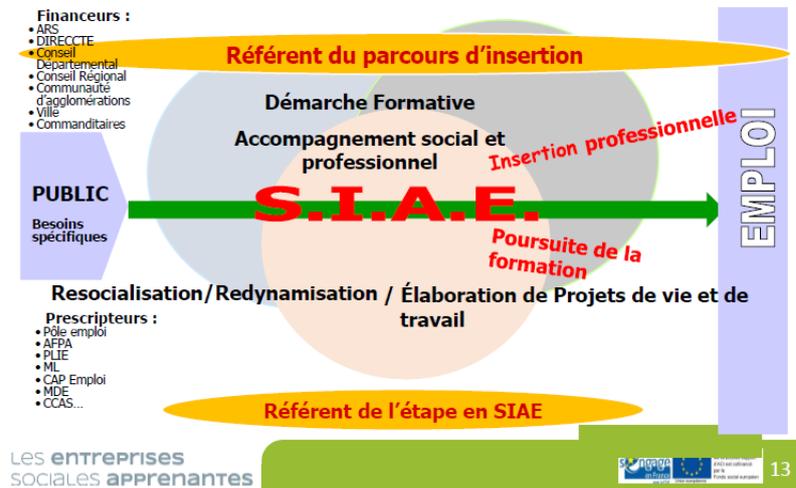
3. Les Chantiers-Ecole (voir le tableau p.11 sur le ppt)

On distingue plusieurs fonctions. Une structure d'insertion rassemble normalement ces 5 fonctions, qui sont en interaction continue :

- **Fonction employeur**
- **Fonction production** (ce sont des acteurs économiques à part entière, ils produisent des biens ou des services)
- **Fonction formation** (formation sur les conditions des contrats de travail, règles de vie collective, santé et sécurité au travail, formation individualisée soit en interne soit en externe)
- **Fonction accompagnement social et professionnel** : il est important qu'il y ait les deux volets. L'accompagnement social doit lever les freins à l'emploi. L'accompagnement professionnel doit permettre d'essayer de définir un projet professionnel, qui n'est pas forcément dans le cadre du chantier en cours. Je fais un chantier Espace verts, mais je peux vouloir être boulanger)
- **Fonction développement partenarial et territorial**

Le parcours d'insertion (voir schéma ci-dessous)

- **Public** : avec pour objectif l'emploi par l'insertion professionnelle ou la formation. Le public a des besoins spécifiques. Article 11 de la loi relative à la Lutte contre les exclusions : « personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. / ! \ : La condition est d'avoir l'**agrément IAE**.
- **Financeurs** (Etat, ARS, CD, CR, CT, commanditaires privés).
- **Prescripteurs** (voir la fiche d'orientation) : il peut donner cette fiche et des agréments IAE (PE, afpa, missions locales, PLIE et autres). La **fiche prescripteur** : l'idée est de pouvoir diriger la personne vers un prescripteur qui pourra remplir cette fiche, ouverture vers l'emploi.
- **Référent de l'étape en SIAE** : la personne qui assure le suivi (ce peut être des personnes différentes : AS, conseiller pôle emploi, etc.)



→ Dans l'accord cadre Pôle emploi (PE) :

But : mettre en synergie PE et les structures IAE, qu'elles se coordonnent. Les personnes ne sont pas obligées de passer par PE qui fait l'agrément.

On peut aller directement vers la structure d'insertion et la structure va directement faire la demande à PE. Si PE ne répond pas sous 2 jours (pour l'IDF) et 5 jours, l'agrément est réputé acquis. C'est un moyen d'éviter les rejets directs de PE pour l'agrément. Les débouchés vont alors dépendre aussi des structures et des relations qu'elles vont avoir avec les PE.

4. Coordonnées pour trouver une structure d'insertion (voir ppt)

- **6 réseaux d'insertion** (dont 5 qui sont nationaux – l'ARDIE est seulement en IDF)

Pour Chantier Ecole : des antennes régionales existent avec chacune leur site où aller chercher les informations. Tous les réseaux affichés ont des déclinaisons locales !

- Au niveau régional/IDF : **entreprenons ensemble** www.entreprenons-ensemble.fr : Il faut se diriger sur la rubrique « Annuaire des SIAE ». On peut chercher par secteur d'activité/département. Quand la sélection est faite, il y a des fiches par structure pour pouvoir voir plus précisément ce que fait chaque structure. Une fois qu'on a les coordonnées, le mieux c'est d'appeler directement pour savoir si elles ont des places, si elles recrutent actuellement etc.

- Au niveau national : www.socialement-responsable.org

Recherche avancée pour chercher par département puis par secteur d'activité (mise à disposition et travail temporaire // production (chantiers d'insertion ...))

III. LES RECUPERATEURS – VENDEURS BIFFINÉS : DE L'EXERCICE INFORMEL DES METIERS DE LA BIFFE A L'INCLUSION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES RECUPERATEURS ET RECYCLEURS ? – AMELIOR – CLARISSA FIGUEIRA

Présentation personnelle : Clarissa est travailleuse sociale. Elle a notamment travaillé sur la Mous de Montreuil (voir supra l'intervention de Liliana Hristache) et suit actuellement une formation en économie sociale et solidaire (ESS). Des ponts sont à faire entre ce secteur et les récupérateurs – recycleurs.

La biffe, de quoi s'agit-il ?

« La biffe décrit le circuit de recyclage des objets, de la récupération à la vente en passant par la mise en état et l'espace de transaction. C'est à la fois une expérience individuelle souvent proche de l'esprit du travailleur indépendant, qui rejoint une expérience collective du marché. La biffe croise donc une dimension humaine, spatiale et économique. Elle décrit une personne en situation de faibles ressources assumant une gestion de l'incertitude en ayant comme activité complémentaire ou principale le recyclage d'objets et matériaux usuels usagés et abandonnés. » [\[extrait de l'étude du MIPES de 2012 menée par Hugues Bazin\]](#)

1. Détour historique sur la biffe (voir le document en annexe)

La biffe est une activité très ancienne. On en retrouve des traces au Moyen-Age et ils auraient été quelques dizaines de milliers de biffins à Paris au 19^{ème} siècle. Attention, la catégorie « biffins » renvoie à ceux qui font de la biffe, et à cette activité en termes de position socio-économique et non pas à une appartenance à une catégorie homogène des « biffins » selon des traits culturels.

A la base, les poubelles étaient directement dans les rues, à Paris par exemple. C'est le préfet Poubelle qui, à la fin du 19^{ème} siècle traversé par les mouvements hygiénistes met en place la poubelle (boîte à ordures !). La fin du « tout à la rue » voit également la disparition de cette pratique centrale du glanage, qui à l'époque avait une relative reconnaissance qui allait de pair avec une tentative de régulation et limitation de la pratique. Face à l'interdiction de l'accès aux déchets, les biffin.e.s se sont organisés en syndicat et obtiennent une modification de la loi. Les poubelles seront sorties le soir et ramassées le lendemain, laissant ainsi le temps aux biffins de récupérer ce qu'ils peuvent pendant la nuit.

La pratique de la biffe est courante dans d'autres parties du monde (voir notamment les cartoneros en Argentine). On voit une résurgence de sa pratique en France depuis quelques années. [\[Voir l'étude du MIPES de 2012 menée par Hugues Bazin\].](#)

L'étude du MIPES évalue à 2000 le nombre de biffins en Ile de France. Dans cette étude, on voit la diversité des profils mais également les réalités du travail de la biffe grâce à des extraits d'entretiens individuels. Les biffins sont les créateurs des marchés aux puces mais aujourd'hui ils n'y ont plus accès à cause des autorisations et du prix des places.

2. L'association AMELIOR

L'association a été créée par Samuel Lecoœur en 2008, lui-même biffin et militant engagé sur l'écologie.

En cherchant à faire valoir le droit à la biffe, il a commencé tout seul en faisant des tracts et en se rendant sur les marchés de biffins. Avec d'autres biffins, ils ont créé un petit groupe. Au

même moment, un groupe de riverains se plaignait de la présence du marché des biffins à Porte Montmartre. En réaction à leurs doléances, la ville de Paris a créé le Carré des Biffins, géré par l'association Aurore.

Le carré des biffins

Créé en 2009, le carré des biffins a été mis en place par la Mairie du 18^{ème} et la mairie de Paris. L'association Aurore est en charge de la gestion du Carré. Une centaine de places est disponible pour faire de la vente d'objets récupérés. L'association compte 300 adhérents et a 3 jours de marchés Porte de Montmartre.

Cette action s'accompagne d'une action sociale. Un bus avec des travailleurs sociaux proposent aux biffins qui le souhaitent de les aider dans leurs démarches.

Pour en savoir plus sur le Carré des biffins :

http://www.mairie18.paris.fr/mairie18/jsp/site/Portal.jsp?page_id=825

Les biffins de l'association AMELIOR font majoritairement de la vente à la sauvette aux portes de Paris. La répression de cette pratique est importante avec confiscation des affaires de vente et parfois des affaires personnelles sans inventaire. La police utilise aussi des gaz lacrymogènes pour disperser les vendeurs.

Aujourd'hui, AMELIOR gère un marché une fois par mois à Croix de Chavaux à Montreuil où se trouvent une majorité de biffins. Le marché accueille 250 vendeurs et vendeuses, et fonctionne en autogestion.

- *La démarche* : faire reconnaître **le droit à la biffe**, l'utilité sociale et écologique des biffins, et plus concrètement, faire en sorte qu'il y ait plus de places sur les marchés et restreindre de ce fait la vente à la sauvette qui a des conséquences néfastes pour tout le monde et pour les biffins en premier lieu.
- *Organisation de l'association* : il y a 14 administrateurs, dont 4 qui ne sont pas biffins. L'esprit étant que les décisions soient prises par les personnes concernées par l'activité de la biffe. Il y a 250 vendeurs et 400 adhérents à AMELIOR. Une charte encadre notamment les produits acceptés pour la vente : ce ne sont que des objets de récupération et non des objets neufs.
- *Les profils des biffins* : les **profils sont très divers**, toutes les nationalités sont représentées (français roumains, bulgares, roms, chinois, algériens...).

La vente sur le marché est **un revenu de survie** (pour ceux qui n'ont pas accès au séjour) mais aussi un **complément de revenu** pour les retraités (nombreux) et des personnes qui peuvent avoir le droit à d'autres allocations en raison de leur handicap, de leur non-activité etc...Il y a aussi des étudiants biffins.

- *Fonctionnement du marché à Croix de Chavaux* :
 - Chaque vendeur doit être adhérent de l'association pour s'installer au marché. Cela demande une participation annuelle de 2 euros et une participation financière à l'activité (4 euros les 2 mètres linéaires) en fonction de la taille de l'espace de vente. Chaque vendeur a ainsi sa carte d'adhérent. Cet argent sert au développement du projet.
 - les personnes qui vendent viennent sur la place du marché la veille. Ils nettoient la place et marquent au sol leur emplacement.

- Le lendemain, les vendeurs et vendeuses arrivent très tôt, installent leurs stand et AMELIOR met le courant et le marché commence.
- A la différence du Carré des biffins à Porte de Montmartre, le marché de Croix de Chavaux est très fréquenté et il y a beaucoup de clients. A vue d'œil, les biffins gagneraient 100 euros par marché mais cela reste très variable.

Le marché fonctionne en autogestion, sans subventions mise à part une mise à disposition de la halle de Croix de Chavaux. Le nettoyage se fait en collectif. Chaque vendeur ramène ses déchets, avec des bénévoles et il y a un tri avec un espace de dons. Une fois terminé, tout est ramassé et transporté à la déchetterie par l'association AMELIOR.

- *Les mobilisations d'AMELIOR :*

- Le 1^{er} mars est la journée mondiale des récupérateurs-revendeurs. A l'appel de l'ONG Global Alliance of Wastepickers qui regroupe les organisations de biffins dans le monde, AMELIOR a organisé un rassemblement sur la place de la République. Dans d'autres pays, la lutte des biffins sont de fortes luttes sociales qui concernent une frange plus importante de la population. 3
- Pour la COP 21, il y a eu une délégation cette même ONG qui est venue sur le marché avec plusieurs pays représentés (Afrique du sud, Egypte, Colombie, Inde, Brésil...)

→ *Remarques :* « je connais des familles qui le font mais qui sont en dehors de ces organisations. Ils le font à Porte de Vanves et dans le Nord de Paris et le côté biffin fait partie du marché. Ils se font toujours courser par la police. On leur reproche souvent de mettre du bazar quand ils récupèrent parce qu'ils mettraient les poubelles en l'air ».

→ *L'association AMELIOR* n'oblige pas les personnes à procéder de telle ou telle manière lorsqu'elles récupèrent dans les poubelles. Elle ne donne pas de cadre mais un espace, des possibilités de vente, ensuite, les personnes se gèrent elles-mêmes et cela fonctionne bien car les membres du CA de l'association sont majoritairement des biffins. Les messages entre pairs passent mieux, comme par exemple, lorsqu'on parle de laisser les places propres etc.

La mairie de Montreuil a essayé de réduire le nombre de marché. AMELIOR a fait une pétition qui a même été signée par les riverains et les commerçants. Il y a eu une vraie mobilisation des biffins car ils avaient l'information directement en étant dans l'association.

Il y a un vrai dialogue et une énergie collective, qui s'organisent. Par rapport à son travail d'éducatrice spécialisée sur la Mous à Montreuil, Clarissa remarque que les personnes sont beaucoup plus autonomes. Au final, être biffin n'est pas un problème, c'est une solution pour les personnes.

Sur la Mous, les chantiers d'insertion n'étaient pas accessibles alors que la biffe, c'est leur travail. Au niveau des Roms, beaucoup ferrailent, ce que l'on considère comme de la biffe avec la matière première. De nombreux biffins ont plusieurs activités et font à la fois de la récupération et de la ferraille.

- *Revendication d'AMELIOR :* l'idée est d'aller vers un statut, avec une carte de récupérateur-revendeur, un peu du type des musiciens de la RATP et la création de 600 places de vente supplémentaires sur Paris sur des lieux différents.

La collecte était interdite car on n'a pas le droit de récupérer les déchets qui doivent être traités mais il y a eu avec les Grenelles et les lois sur l'environnement des changements. L'objet peut être déchet mais il peut être revendu [voir le document sur la réglementation]

→ *Question* : Est-ce que c'est du vol ? A qui appartiennent les déchets ?

Un déchet est d'après la directive européenne n°2008-98 / CE du Parlement Européen et du Conseil sur les déchets du 19.11.2008 : « toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ». Il ne semble donc pas que ce soit du vol. De plus en plus de directives européennes, transposées dans les lois Grenelle reprennent des éléments qui peuvent favoriser et valoriser indirectement l'action des biffins en incitant au ré-emploi et à la réduction des déchets.

La répression porte sur la vente à la sauvette, sans autorisation. Cependant, comment faire autrement pour les biffins puisqu'ils n'ont pas les moyens financiers pour avoir accès aux marchés ni pour payer la nécessaire patente annuelle qui coute 2000 euros ? Même avec les documents administratifs nécessaires, il n'y a plus de place sur les marchés parisiens. L'accès est très compliqué.

3. Le statut d'autoentrepreneur

Comme travailleuse sociale, Clarissa a accompagné des personnes vers l'auto-entrepreneuriat et nous fait part de son expérience.

- 1) Il faut se rendre à la Chambre du Commerce (à Bobigny ça fonctionne bien). Il y a un formulaire soit il faut le faire remplir par le Centre de Formalités des Entreprises (60 euros), soit on peut le remplir en ligne sur internet.

!! \ De son expérience, ils n'acceptent pas les élections de domicile des CCAS mais ils acceptent quand même les attestations d'hébergement. Il faut toujours insister.

- 2) Le formulaire est transmis au tribunal du commerce. Il faut faire attention à bien faire le statut autoentrepreneur et non un statut SARL.
- 3) Le statut d'autoentrepreneur ouvre des droits sociaux. Il y a une déclaration trimestrielle à faire à l'Urssaf. La cotisation est autour de 20% du chiffre d'affaires. C'est moins si la personne bénéficie de l'ACCRE (pour les personnes qui résident en Zone Urbaine Sensible, les jeunes, les chômeurs et les bénéficiaires des minimas sociaux).

→ *Remarque* : pour celles et ceux qui ont des dettes : on peut fermer le statut au lendemain de l'ouverture du statut s'il n'a pas servi, ce qui annule les dettes. Aussi, si au bout de deux ans la personne n'a rien déclaré, le statut est fermé

→ *Remarque* : ce statut exige tout de même beaucoup d'administratif et les travailleurs sociaux ne le maîtrisent pas forcément alors qu'il peut vraiment aider des familles. Ce statut pourrait aider à légaliser l'activité de nombreuses personnes.

Le régime social des indépendants (RSI) a des conventionnements pour l'assurance maladie. La RAM permet de demander la CMU.

Pour Clarissa, il ne faut pas hésiter à déclarer les activités informelles des personnes. A Montreuil par exemple, aucune personne n'a refusé de faire des statuts et de formaliser leurs activités de récupérations. Ils ont fait et font également aujourd'hui des statuts d'autoentrepreneurs de récupérateur-revendeurs (achat et vente de déchets non-triés).

→ *Remarque de Liliana* : dans ces tentatives d'ouvrir un statut, elle a remarqué de nombreuses discriminations car « récupérateurs-revendeurs » = roms dans l'esprit des banques.

N.B : si vous connaissez des personnes qui veulent vendre sur le marché des objets récupérés, vous pouvez les renvoyer vers l'association AMELIOR, le plus simple étant qu'ils se montrent sur un marché et qu'ils aillent parler aux organisateurs et organisatrices, muni.e.s d'un gilet fluo.

→ Remarque : Il existe des [Coopératives d'activité et d'emploi](#) : des sociétés qui font toutes les démarches administratives (compte, papiers, factures...). Ils prennent un pourcentage mais on n'est plus auto-entrepreneur, on devient salarié. Ils sont très vigilants sur les activités illégales. On signe un contrat avec eux, car si l'activité n'est pas rentable, au début on n'est pas salarié. Une coopérative s'est montée à Paris : [Coop Paname](#)

IV. L'ACCES A L'EMPLOI AU PRISME DE L'ACCES A LA LANGUE

- **QUELLE OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE EN ILE-DE-FRANCE ? MANON ET CLOTILDE, CNDH ROMEUROPE**

Les besoins en termes de maîtrise de langue ressortent fortement dans les problèmes soulevés pour l'accès à l'emploi pour les personnes étrangères et précaires. Dans l'étude de Trajectoire, « Du bidonville à la ville : vers la « vie normale » ? » la langue est pointée comme un levier important. Pourtant, il n'est pas facile de se retrouver dans l'offre qui est faite en matière de cours au français : FLE, alphabétisation, ASL, FOS... Quelle offre pour quel public ? Nous avons pris contact avec l'association Réseau-Alpha et les avons rencontré afin qu'elles nous expliquent un peu comment s'y retrouver.

1. Qu'est-ce que le Réseau-Alpha ?

Le Réseau-Alpha a été créé en 2006 par 2 bénévoles qui donnaient des cours de français dans le 13^{ème} arrondissement de Paris et qui, face à l'absence de visibilité de l'offre de cours de français ont décidé de les répertorier. De là est née quelques années plus tard une cartographie en ligne qui recense donc un nombre assez conséquent de cours de français en Ile-de-France.

!! \ Notre intervention se base sur le site internet actuel du Réseau Alpha mais ce site sera refait pendant l'été et sera donc amener à changer.

Voici la première page du site : <http://reseau-alpha.org/>

The screenshot shows the homepage of the website. At the top left is the 'réseau alpha' logo. The main header features a banner with the title 'Portail sur l'apprentissage du français en Île-de-France' and a navigation menu with buttons for 'Newsletter', 'Recherche', 'Espace membre', 'Nous contacter', and 'Nos partenaires'. A left sidebar contains a vertical menu with categories: 'ACCUEIL', 'APPRENTISSAGE' (with sub-items: 'Associations / structures', 'Formations et ateliers'), 'FORMATEURS-ANIMATEURS' (with sub-items: 'Conseils', 'Formations', 'Outils et méthodes', 'Emplois et stages'), 'INFORMATIONS UTILES' (with sub-items: 'CAI / DILF / DELF', 'Aide juridique et sociale'), 'LIENS UTILES', and 'DEVENIR MEMBRE'. The main content area has a central heading: 'Site d'information sur l'apprentissage du français pour les migrants en Île-de-France.' Below this are several featured articles and boxes. One article is titled 'Formations de l'ADRIC : "Demandeurs d'asile et exilés : accueil et accompagnement" | Actualités'. Another article is 'Formations sur la prévention de l'illettrisme : Mercredi 25 mai à Paris / Mercredi 22 juin à Saint-Ouen l'Aumône | Actualités'. There are also boxes for 'Nouveaux membres' listing 'Bociek', 'CASDAL 14', 'AMTIP', 'ACAFI', and 'Bel Agir'; a 'QUI SOMMES NOUS ?' box; a box for '466 structures d'apprentissage' with a map and 'Voir la carte' link; a 'RECEVOIR NOS NEWSLETTERS' box; and a box asking 'Vous proposez des formations d'apprentissage du français ?'.

1/ Pour commencer et chercher un cours de français à proximité du lieu de vie des personnes, le plus facile est de commencer la recherche par là et en cliquant sur « Associations / structures ».

2/ Une fois que vous avez cliqué, dirigez-vous sur l'onglet « Multi-critères »

3/ Vous arrivez sur cette page : L'entrée se fait donc par territoire, par ville ou code postal

The screenshot shows the search results page. At the top left is the 'réseau alpha' logo. The main header features a banner with the title 'Portail sur l'apprentissage du français en Île-de-France'. Below the banner is a breadcrumb trail: 'Accueil > Recherche > Apprentissage > Structures'. The main content area has a green header with the title 'Rechercher des structures - multi-critères' and buttons for 'Aide', 'Liste complète', 'Multi-critères', and 'Plan'. Below the header, the text 'aucun résultat' is displayed. A message box contains the following text: 'Avez-vous sélectionné au moins un critère de recherche sur votre gauche ?', 'Si oui, élargissez le champ de recherche en modifiant les critères : par exemple, recherchez dans le département (ex: 92) plutôt que dans la commune (ex: 92270).', and 'Lancez ou relancez votre recherche en appuyant sur OK sur votre gauche.' On the left side, there is a search criteria form with the title 'CRITÈRES DE RECHERCHE [RÉINITIALISER]'. It includes fields for 'Ville :', 'Code Postal :', and 'Types de cours'. Under 'Types de cours', there is a section 'Tout sélectionner' with checkboxes for 'Alphabétisation', 'Français Langue Étrangère', 'Atelier de Savoirs socio-Linguistiques', 'Vers l'emploi', 'Cours Municipaux', and 'autre'. An 'OK' button is at the bottom of the form.

4/ Pour les types de cours, une clarification sémantique s'impose à nous :

Alphabétisation :

- Pour des personnes non-scolarisées*
- Qui ne sait pas ou peu lire et écrire
- Nécessite de parler un peu la langue à l'oral

Français Langue Etrangère :

- Renvoie au référentiel européen – degré différent selon le niveau
- Le niveau A1.1 = pour les grands débutants
- Permet l'accès au diplôme le DILF (possibilité d'y avoir accès grâce à la formation professionnelle)

Ateliers de savoirs sociolinguistiques :

- Accessible pour les personnes qui n'ont aucune maîtrise ni orale ni écrite
- Sur la forme : beaucoup sur l'oral et l'image avec des exercices non-académiques

Objectif : acquisition d'une certaine autonomie et de débrouille

Vers l'emploi :

- Nécessite d'avoir a minima un projet professionnel un peu dessiné
- Plus tourné vers l'emploi que le FLE
- Voir **Défi métiers***

Objectif : visée professionnelle

Cours municipaux :

Recense tous les cours municipaux, que ce soit du FLE, de l'alphabétisation ou des ASL

Français à Objectif Spécifique – FOS

- Approfondissement du français sur un secteur spécifique correspondant à un secteur de travail (ex : le bâtiment, la boucherie, menuiserie)

Objectif : insertion professionnelle

Autres :

Recense des cours/ateliers où le français sont enseignés de manière plus « alternative » : par le chant, la danse, le théâtre etc.

* **Défi métiers** : organisme financé à la fois par la Région IDF et l'Etat qui a une cartographie des organismes de formation : <https://www.defi-metiers.fr/orientation/recherchemap>

→ Les patates vertes nécessitent un minimum de connaissance du français que ce soit oral ou écrit

→ Les patates orange sont accessibles pour tout débutant.

5/ Lorsque vous avez filtré par type de cours ou que vous avez rentré le nom d'une ville, les résultats de la recherche s'affiche. Vous pouvez cliquer sur les structures et selon ces dernières, vous aurez les informations nécessaires pour les contacter et vous renseigner sur le nombre de places restantes, la démarche à suivre, le coût, les horaires etc.

→ **Sur le coût** : la très grande majorité des cours recensés sur la cartographie sont peu coûteuses. La plus chère revient à 300 euros/an.

/! \ Cette cartographie n'est pas exhaustive, le réseau Alpha identifie environ 900 structures et en a répertorié la moitié (460).

→ **Sur les structures** : la majorité des structures répertoriées dispensent des cours grâce à des bénévoles. La fréquence, les horaires, le nombre de places sont donc très variables d'une structure à l'autre. Elles ont cependant en commun d'être souvent des structures de proximité.

2. La diversité des offres

Le Réseau-alpha permet surtout de se repérer sur l'offre associative et de proximité et ce, seulement en Ile-de-France. Certaines structures ne sont pas visibles car elles sont déjà saturées et ne souhaitent pas être visibles. Néanmoins, grâce à cette cartographie, on peut être mieux renseigné sur les structures de proximité ce qui peut amener à une « régulation » territoriale des personnes si on s'oriente vers les structures de proximité au lieu d'aller vers celle qu'on connaît.

Il existe donc une pluralité de l'offre :

a. Institutionnelle

- l'OFII offre des cours mais seulement pour les primo-arrivants, les citoyens européens ne sont pas concernés.
- Compétences-clés : dispositif ouvert aux chercheurs d'emploi ou en évolution professionnelle.
- Avenir Jeunes : pour les moins de 26 ans [voir infra le projet du Secours Catholique]
- Ouvrir l'école aux parents : normalement ouvert en priorité aux parents primo-arrivants de pays tiers mais dans les faits, rien n'interdit aux citoyens européens d'en bénéficier s'il y a des places. Ce dispositif prend place **dans** l'école. Cela permet aux parents d'avoir une ouverture sur la langue et de découvrir l'environnement scolaire.

b. L'offre publique

Elle est surtout présente au sein des mairies, qui restent le premier interlocuteur à contacter lorsqu'on cherche un cours de français.

La mairie de Paris a un site dédié à la question. Il y a deux sessions d'inscription en septembre et fin janvier/début février. Pour plus d'informations : <http://www.paris.fr/cma> /! \ l'inscription demande d'avoir un compte et donc ; un accès internet !

c. L'offre privée

Elle est très grande et variée mais s'adresse très souvent à un public étranger privilégié ou d'étudiants et reste très peu accessible.

Certains obstacles persistent donc et sont d'ordre :

- De la méconnaissance et faible visibilité des structures
- Des obstacles administratifs : demande de domiciliation, justificatif, titre de séjour
- Inadaptation des horaires pour les personnes qui travaillent ou pour les femmes qui ont des enfants en bas âge et pour lesquels aucun accueil n'est prévu.
- La saturation de nombreux dispositifs (notamment les cours municipaux)

- **L'ACCES A L'EMPLOI POUR LES JEUNES ET A LA LANGUE – EXPERIENCE DU SECOURS CATHOLIQUE DANS L'ESSONNE – JEAN-FRANÇOIS GUERIN**

Vous pouvez voir la présentation dans son intégralité sur le power point ci-joint.

Le Secours Catholique en Essonne a 8 équipes de bénévoles. On ne travaille pas avec un adulte comme on travaille avec un enfant. L'apprentissage du français pour adultes est une activité particulière pour laquelle il est important d'être formé.

- **Les barrières à l'accès aux cours de français**

Certaines structures posent une barrière d'emblée en excluant une partie du public qui aurait besoin d'acquérir une certaine maîtrise du français, tout simplement par le coût. D'autres font des tris selon le statut administratif, d'autres selon le critère de résidence. Les associations caritatives sont accessibles à tous.

La participation financière, même modeste, respecte la dignité des personnes et c'est un acte d'engagement symbolique. Le Secours Catholique 91 envisage de demander 5 euros par an, à Paris c'est 25 euros par an (pour l'achat de fournitures).

- **Présentation du projet**

Il s'agit d'un projet qui a été mené par une ancienne salariée qui travaillait sur 3 départements dont l'Essonne et qui a mené une expérience plutôt positive. Cette salariée étant partie, aujourd'hui ce projet est en stand-by mais il semblerait qu'il sera repris en septembre.

- Le Dispositif Avenir Jeunes – Projet Personnel Professionnel

Les critères d'entrée dans le dispositif :

- Minima de niveau de français A.1.1
- Jeunes 16-25 ans
- Avoir une domiciliation
- Avoir un compte en banque

Pour ces dernières démarches (élection de domicile et compte en banque), les jeunes roms reçoivent l'aide de bénévoles du Secours Catholique.

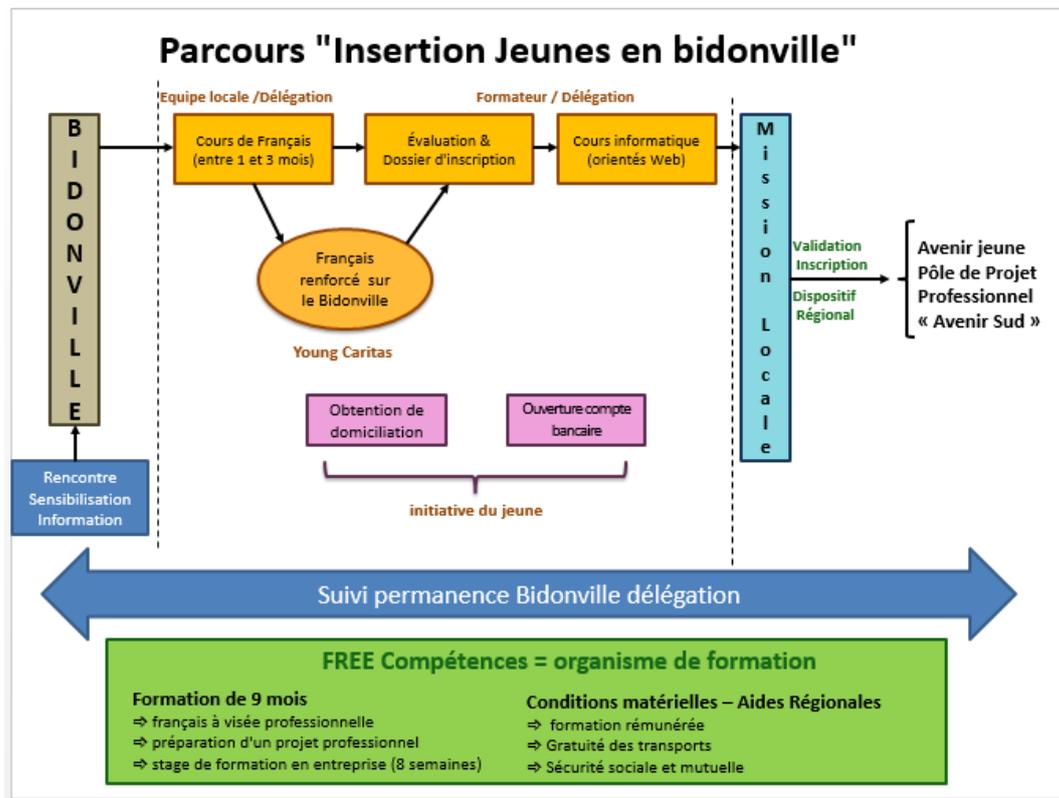
Genèse du projet :

La salariée du Secours Catholique a eu connaissance de ce Projet Personnel Professionnel (PPP) et y a vu une opportunité pour les jeunes des bidonvilles. Elle a rencontré les missions locales et l'organisme de formation du 91 et leur a posé la question de l'absence des jeunes roms. Ils ont répondu que des critères tels que le niveau de français minimum, la motivation réelle des apprenants et un test de comportement ont été mis en place pour filtrer l'entrée dans ce dispositif car il est coûteux.

Les missions locales ont aussi indiqué qu'elles préféreraient que les jeunes soient préparés et suivis par des associations.

Le dispositif exige que les jeunes restent assis 6h/ jour pendant la partie théorique de la formation.

1. Méthodologie du projet et parcours « Insertion Jeune en bidonville »



La flèche horizontale bleue indique le suivi individuel par l'équipe de bénévoles de ces jeunes. Il faut les accompagner dans la durée et toujours mesurer leur motivation.

Les leviers d'action identifiés par l'association sont le **niveau de français** et le « **savoir être** ». Ils ont donc organisé des cours de français dans les locaux du Secours Catholique. On fait déplacer les jeunes sciemment, volontairement, car ils devront se déplacer lorsqu'ils iront pendant 6 à 8 mois à la formation du PPP.

C'était des cours collectifs à raison d'une session de 2 heures par semaine chaque mercredi. A trois reprises, des « Young Caritas », jeunes du Secours Catholique, se sont rendus dans un bidonville pour relayer, renforcer le samedi ce qui avait été vu en cours le mercredi. Selon leur niveau initial, on considère que le jeune est prêt pour aller passer les tests au bout d'un temps allant de 1 à 3 mois.

A la **mission locale**, il passe alors une première évaluation.

Puis un test dans un organisme de formation linguistique, Free Compétences, qui tient lieu de **SAS**. C'est une session avec tous les jeunes qui postulent au dispositif (environ 50) et une personne leur distribue un formulaire à remplir. Le formulaire n'est pas évident, ils n'ont droit à aucune aide.

Après le test, un rendez-vous est pris avec un conseiller de Free Compétences qui évalue les motivations, la « capacité d'attention » et le projet individuel du jeune.

En résumé, ces tests cherchent à voir si le jeune sait remplir un formulaire et parler de lui. Afin de préparer au mieux les jeunes, l'équipe du Secours Catholique a assisté et a observé comment se déroulait le test.

La formation professionnalisante Free compétence permet :

- d'avoir accès à des stages en entreprises

- cours pratiques
- cours théoriques dont de français intensifs

Un aspect très important est la rémunération de la formation. Le niveau de rémunération est d'environ 300 euros. Ils ont la gratuité des transports et une sécurité sociale. Ceci a largement joué sur l'engouement des jeunes.

La salariée du Secours Catholique est allée parler de ce dispositif aux jeunes et aux parents dans les bidonvilles et a mis en avant ces avantages. Elle a fait un vrai travail de sensibilisation pour recruter un certain nombre de jeunes pour rentrer dans ce processus.

Question : Est-ce qu'il y a des sanctions qui sont prévues dans le dispositif PPP ?

Réponse : Le prorata temporis s'applique. Donc toute absence est pénalisée et même si une personne s'absente car elle est malade.

2. La préparation linguistique au SC 91 : la mise à niveau

Le rythme était de 2h par semaine (de 14h30 à 16h30), le mercredi dans les locaux du Secours Catholique. Concrètement ces cours portaient sur :

- le remplissage progressif de la fiche du test de Free Compétence
- sur ce dont ils avaient besoin : se présenter (nom, prénom, description famille, parcours scolaire et professionnel), savoir parler de soi + quelques notions simples dont l'alphabet (pour épeler son nom) et des notions relatives au temps (ex : pour la présentation de la date de naissance)

⇒ C'était du FLE adapté, limité, car on était dans un parcours et dispositif spécial. Ils ont été très pragmatiques :

L'autre moitié des cours portait sur les codes socio-culturels de l'emploi qui sont imposés par les structures d'insertion : être poli, ponctuel, être assidu, l'écoute, la non-moquerie. L'idée est qu'on est là pour les aider, on les prépare au maximum : éviter de se moquer, rester assis, ce qui n'était pas évident. Il faut toujours penser à les valoriser, à voir le bon côté, les encourager.

La pré-formation est longue (1 à 3 mois). On leur présente dès le début tout le parcours, pour qu'ils connaissent et sachent repérer chaque étape.

Sur l'assiduité : il y a eu une chute entre le premier et le deuxième cours (de 13 à 6) puis une certaine stabilisation. En moyenne, ils sont aussi assidus que les autres apprenants du mercredi.

• Les premiers résultats

1^{er} session (pilote) : 1 apprenant reçu aux tests PPP

2^{ème} session : 3 apprenants :

- 2 jeunes reçus aux tests PPP
- Une jeune fille a raté mais la mission locale l'a inscrite à des cours intensifs de français pour l'encourager.

3^{ème} session : 4 jeunes sur 6 ont passé le filtre de la mission locale

- Les résultats sont encourageants mais le projet est perfectible :
- L'équipe bidonville tenait en réalité à une seule personne qui a quitté le Secours Catholique et depuis, le dispositif est en suspens. Il n'y a plus personne pour aller motiver les jeunes sur les bidonvilles. Une bénévole va revenir en septembre et on espère que cela reprendra.
- Il est nécessaire de mettre en place des tests de niveaux initiaux pour voir les différences de niveaux. On fait les premières sessions avec des niveaux très

hétérogènes. Il faut essayer de trouver le dénominateur commun qui puisse convenir à tous. On jongle, on s'adapte en permanence mais on fera des groupes de niveau.

- Les jeunes du Secours Catholique continueront le renforcement ponctuel sur site
- Formaliser le partenariat avec la mission locale et Free Compétences

- **Sortie extra-scolaire**

On a amené les jeunes au Louvre et 10 jeunes de bidonvilles sont venus et ont adoré. Il est important aussi de permettre des temps récréatifs.

→ *Question : Qui sont les répétiteurs ?*

Ce sont des jeunes qui font partie des Young Caritas qui ont eu une formation rapide en Alpha et qui ont fait quelques séances de renforcement sur les lieux de vie des jeunes. Ils recevaient les exercices faits le mercredi puis le samedi, ils se rendaient sur le bidonville pour apporter une aide ponctuelle à quelques jeunes en difficultés.

→ *Question : Ce sont des jeunes qui ont été scolarisés ?*

Ce sont tous des jeunes qui avaient des parcours de scolarité divers mais tous ont été scolarisés. Certains étaient prêts en 3 semaines/1 mois, d'autres en 3 mois. Pour les jeunes qui n'ont pas eu de scolarité, c'est un vrai problème.

Difficultés notées par rapport aux jeunes :

- L'absence de carte vitale
- Le permis de conduire : les personnes le passent en Roumanie c'est plus rapide et moins cher. Après un an, ils peuvent l'échanger pour avoir un permis de conduire français (maintenant c'est européen).

N.B :

- Le parcours PPP du dispositif Avenir Jeune permet d'avoir des fiches de paie.
- Des dispositifs (Avenir Jeunes, la Garantie Jeune) sont des dispositifs qui existent dans tous les régions (sauf pour la Garantie Jeune qui n'est pas encore nationale). Il ne faut donc pas hésiter à frapper aux portes des Missions locales pour les activer.